

**Demande d'autorisation de chasse du sanglier
du 1^{er} avril au 31 mai 2026**

A envoyer par mail : accueil@fdc21.com ou par courrier à l'adresse suivante :

FDC 21 RD 105 – lieu-dit « Les Essarts » CS 10030
21490 NORGES LA VILLE Cedex

Madame, Monsieur :

Président(e) de la société de chasse de

Plan de chasse n° :

Dans le cadre du plan de chasse ci-dessus référencé, et dans l'objectif de prévenir les dégâts sur les semis, je sollicite auprès de la FDC 21 l'autorisation de chasser le sanglier à l'approche, à l'affût et exceptionnellement en battue du 1^{er} avril au 31 mai 2026, comme le prévoit l'arrêté préfectoral relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2025/2026 dans le département de la Côte-d'Or.

Fait à :

Le : / / 2026

Signature :